Commune de Saint Paul Cap de

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 17 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

<u>Présents</u>: Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Zalifaou BERNÈS, Michèle GUIRAUD.

Excusés: Christian BELAUT, Ernest DURAND.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet: Production d'énergie photovoltaïque: Budget primitif 2024

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le budget primitif de Production d'énergie photovoltaïque 2024, approuve ledit budget, qui s'équilibre, conformément aux tableaux ci-annexés, tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	19 281,00 €	Dépenses	4 370,01 €	
Recettes	19 281,00 €	Recettes	4 370,01 €	

Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire: Laurent VANDENDRIESSCHE

Secrétaire de Séance : Michel Bélaval

Envoyé en préfecture le 30/04/2024 Reçu en préfecture le 30/04/2024 52LG

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810266300075

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune PHOTOVOLTAIQUE

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE CASTRES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Budget primitif

BUDGET : PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP DE JOUX (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 30/04/2024





20

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Bepenses B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14 15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	5005 (APPA AND TO
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024 24

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CA

I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP

	ID: 081-218102663-2024042	4-2024_023-DE
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	N =	II I
VUE D'ENSEMBLE		A1

		EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	19 281,01	5 972,00			
	+:	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 13 309,01			
S		= 0,00	=			
ì	=		<u> </u>			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	19 281,01	19 281,01			
	I	INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT					
		1250 : 12학교 및 지원 경향 및 지원 및 기계 스펙트리	200 Mai Con Section (1985) 그리고 있는 1985 (1985) 그리고 있는 1985 (1985) 이 1985 (1985) 1985 (1985) 1985 (1985) 1985 (1			
V 0 T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1250 : 12학교 및 지원 경향 및 지원 및 기계 스펙트리	200 Mai Con Section (1985) 그리고 있는 1985 (1985) 그리고 있는 1985 (1985) 이 1985 (1985) 1985 (1985) 1985 (1985) 1985 (1			
O T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT			
O T E	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	D'INVESTISSEMENT 4 370,01	D'INVESTISSEMENT 4 370,00			
O T E R E P O R	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	D'INVESTISSEMENT 4 370,01	D'INVESTISSEMENT 4 370,00			
O T E	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	+ 0,00	† 0,00			
O T E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	D'INVESTISSEMENT 4 370,01 + 0,00 (si solde négatif)	t O'INVESTISSEMENT 4 370,00 + O,00 (si solde positif)			
O T E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	# 0,00 (si solde négatif) 0,00	# 0,00 (si solde positif) 0,01			
O T E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION	# 0,00 (si solde négatif) 0,00	# 0,00 (si solde positif) 0,01			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De mêrne, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 30/04/2024 52L6 Publié le 30/04/2024

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP DE JOUX - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li li
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00	10 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 278,56	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	811,01	811,01	811,01
Т	otal des dépenses de gestion des services	13 978,56	0,00	14 911,01	14 911,01	14 911,01
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	802,50		0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses réelles d'exploitation	14 781,06	0,00	14 911,01	14 911,01	14 911,01
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 370,00		4 370,00	4 370,00	4 370,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	4 370,00		4 370,00	4 370,00	4 370,00
	TOTAL	19 151,06	0,00	19 281,01	19 281,01	19 281,01

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	3 = 7
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 281,01

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 600,00	0,00	1 602,00	1 602,00	1 602,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	1 600,00	0,00	1 602,00	1 602,00	1 602,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	1 600,00	0,00	1 602,00	1 602,00	1 602,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 370,00		4 370,00	4 370,00	4 370,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	4 370,00		4 370,00	4 370,00	4 370,00
	TOTAL	5 970,00	0,00	5 972,00	5 972,00	5 972,00

	*
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 309,01
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 281,01

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	--	---

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP DE JOUX - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

5²L0~

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 30/04/2024 **52L 0 2 3 2 3 3 3 3 3 3 4 3 3 3 3 4 3 3 3 3 4 3 3 4 3 3 4 3 3 4 3 3 4 3 3 4 3 3 4** Publié le 30/04/2024

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP

	ID: 081-218102663-202404	124-2024_023-DE	
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		11	Ī
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES		A3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 370,00		4 370,00	4 370,00	4 370,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	4 370,00		4 370,00	4 370,00	4 370,00
	TOTAL	4 370,01	0,00	4 370,01	4 370,01	4 370,01

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 370,01

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement	.,		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	assimilées (hors 165)		2.00.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles	19		-	250	50
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	corporelles					
22	Immobilisations reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	en affectation					10,04000000
23	Immobilisations en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cours	21 5-429		and the second	80000	
П	Total des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100	et réserves		2722	12722	2.22	2.22
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées	5,55	3,33	9,000	5,55	5,55
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières	*	*		**	
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	pour le compte de	***	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	tiers (6)					
(A)	des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
d'	investissement					
021	Virement de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
	d'exploitation (4)					

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

24 S²LO

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP

040	Opérat° ordre transfert	4 370.00		4 370,00 ID :	D: 081-218102663-20240424-2024_023-DE		
041	entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	des recettes d'ordre l'investissement	4 370,00		4 370,00	4 370,00	4 370,00	
	TOTAL	4 370,00	0,00	4 370,00	4 370,00	4 370,00	

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,01
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 370,01

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)
--

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 30/04/2024

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

Publié le 30/04/2024



PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAR

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 600,00		10 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 500,00		3 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	811,01		811,01
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 370,00	4 370,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	14 911,01	4 370,00	19 281,01

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 281.01

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement	0,00 0,00	0,00 4 370,00	0,00 4 370,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23 26	Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées	0,01 0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,01 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,01	4 370,00	4 370,01

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 370,01

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Publié le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 602,00		1 602,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	and the second	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 4 370,00 0,00 0,00	0,00 4 370,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 602,00	4 370,00	5 972,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	13 309,01
	:=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 281,01

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 370,00	4 370,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	4 370,00	4 370,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0.01
KOOLOGED EXCOUNT OF THE CONTROLLED	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	i#
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 370,01

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP DE JOUX - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

²⁰²⁴ **5**²**LO**

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP

ID: 081-218102663-20240	ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE	
III – VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES		

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		budget precedent (2)	Houvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	10 600,00	10 600,00	10 600,00
6135	Locations mobilières	200,00	200,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 400,00	10 400,00	10 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 278,56	3 500,00	3 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	3 278,56	3 500,00	3 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	811,01	811,01
6518	Autres	0,00	811,01	811,01
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	13 978,56	14 911,01	14 911,01
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	802,50	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	14 781,06	14 911,01	14 911,01
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 370,00	4 370,00	4 370,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 370,00	4 370,00	4 370,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 370,00	4 370,00	4 370,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 370,00	4 370,00	4 370,00
	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	19 151,06	19 281,01	19 281,01

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 281,01

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAR

ID: 081-218102663-202	40424-2024_023-DE
III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 600,00	1 602,00	1 602,00
7011	Electricité (subdivisions par tarif)	1 600,00	1 602,00	1 602,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	1 600,00	1 602,00	1 602,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	1 600,00	1 602,00	1 602,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 370,00	4 370,00	4 370,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 370,00	4 370,00	4 370,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 370,00	4 370,00	4 370,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 970,00	5 972,00	5 972,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 309,01
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 281,01

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

/04/2024 5 LO

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES III – VOTE DU BUDGET B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,01	0,01	0,01
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,01	0,01	0,01
	Total des dépenses d'équipement	0,01	0,01	0,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	00,0	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,01	0,01	0,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	4 370,00	4 370,00	4 370,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 370,00	4 370,00	4 370,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 529,50	1 529,50	1 529,50
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 529,50	1 529,50	1 529,50
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 311,00	1 311,00	1 311,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 370,00	4 370,00	4 370,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 370,01	4 370,01	4 370,01

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 370,01

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie,

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

Reçu en préfecture le 30/04/2024

DE 40111/ DD 000/

Publié le 30/04/2024 24

⁴S²L0≪

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 370,00	4 370,00	4 370,00
2815312	Product° thermique - installat° fixes	4 370,00	4 370,00	4 370,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	4 370,00	4 370,00	4 370,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 370,00	4 370,00	4 370,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 370,00	4 370,00	4 370,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	÷
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,01
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 370,01

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 30/04/2024

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP Publié le 30/04/2024 24

	ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE	
III – VOTE DU BUDGET	l III	Ī
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPE	MENT B3	

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

	ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,01
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 370,00	4 370,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 370,00	4 370,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Publié le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP

ID: 081-218102663-20240424	-2024_023-DE
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

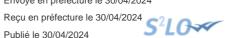
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	4 370,00	Ĭ.	4 370,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	0,00		0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	4 370,00		4 370,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 370,00		4 370,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Publié le 30/04/2024



PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP DE JOUX - BP - 2024

ID: 081-218102663-202	240424-2024_023-DE
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 370,00	III 4 370,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 370,00	4 370,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2815312	Product° thermique - installat° fixes	4 370,00	4 370,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

24**S**²LO~

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

IV – ANNEXES IV
ARRETE ET SIGNATURES D

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES:
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 17/04/2024

Présenté par (1), A Saint Paul Cap De Joux le 24/04/2024 (1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Saint Paul Cap De Joux, le 24/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BELAUT Christian	
BELAVAL Michel	
BERNES Zalifaou	
BERTHOUMIEUX Bruno	
BILLOUX Brigitte	
CARNEMOLLA COUSIN Carole	
DURAND Emest	
FABRE Cédric	
GUIRAUD Michèle	
MOULY Jean-Philippe	
PINEL Nelly	
PRAT Michèle	
VALERO Christine	
VANDENDRIESSCHE Laurent	
VIALARD Thierry	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/2024, et de la publication le 25/04/2024

A Saint Paul Cap De Joux,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Reçu en préfecture le 30/04/2024 **5**²**LG**

Publié le 30/04/2024

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

PHOTOVOLTAIQUE - PROD. ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE ST PAUL CAP DE JOL

Envoyé en préfecture le 30/04/2024 Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

ID: 081-218102663-20240424-2024_023-DE

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES:
Pour: 12
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 17/04/2024

Présenté par (1) , A Saint Paul Cap De Joux le 24/04/2024 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Saint Paul Cap De Joux, le 24/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BELAUT Christian	_
BELAVAL Michel	
BERNES Zalifaou	2-15
BERTHOUMIEUX Bruno	Tath
BILLOUX Brigitte	Billious
CARNEMOLLA COUSIN Carole	
DURAND Ernest	
FABRE Cédric	
GUIRAUD Michèle	Dul
MOULY Jean-Philippe	100
PINEL Nelly	- Dull
PRAT Michèle	
VALERO Christine	
VANDENDRIESSCHE Laurent	Darling
VIALARD Thierry	719

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/2024, et de la publication le 25/04/2024

A Saint Paul Cap De Joux,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.